LE SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

RECRUTE

1 AGENT D'EXPLOITATION H/F

REF : SMPD/RH

Missions :

Le Port de Dieppe est géré par un Syndicat Mixte regroupant quatre collectivités : la Région Normandie, le Département de Seine Maritime, la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime et la Ville de Dieppe.

En tant qu'autorité portuaire, le Syndicat Mixte a vocation à gérer et développer le Port de Dieppe dans ses différentes composantes : commerce, transmanche, pêche, plaisance, réparation navale et maintenance pour l'éolien en mer.

Le SMPD compte aujourd'hui 110 agents dont l'activité est organisée autour de la Direction Générale avec :

- Des fonctions techniques comprenant 85 agents qui regroupent les services d'exploitation pour les activités (pêche, plaisance, commerce, transmanche, réparation navale, exploitation des ponts), les services de maintenance, les fonctions techniques d'appui à l'autorité portuaire programmation et conduite d'opérations, d'études techniques et maîtrise d'œuvre, informatique, de bathymétrie et suivi des ouvrages fixes.
- Des fonctions administratives qui regroupent des fonctions administratives d'appui à l'autorité portuaire dont le service des finances, des fonctions d'appui à la direction et le service des ressources humaines.

Le SMPD assure sur le navire transmanche les opérations de chargement et déchargement des remorques et de transfert des passagers piétons sur les navires de la liaison maritime Dieppe Newhaven.
Pour cette activité, il convient de renforcer temporairement l'équipe par un agent conducteur de tug et de bus. L'organisation des cycles de travail prévoit une alternance mensuelle entre l'activité au Transmanche et l'activité de maintenance aux ateliers du SMPD.

A cette fin, l'agent sera chargé, sous l'autorité du responsable d'exploitation du Syndicat Mixte, de :

- Assurer les opérations de chargement et déchargement des remorques non accompagnées sur le navire Transmanche,
- Assurer le transfert des passagers piétons du navire dès lors que la personne est titulaire du permis transport en commun
- Assurer les missions d'entretien, de dépannage et de maintenance des installations et engins portuaires.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 24 juillet 2017 par lettre motivée avec CV envoyée au siège ou par émail :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte
du Port de Dieppe
24 quai du carénage
CS 40213
76 201 DIEPPE CEDEX
www.portdedieppe.fr

syndicatmixte@portdedieppe.fr

renseignements auprès de
Christine Rocher
02 35 06 86 15

Profil

- Avoir une expérience professionnelle en transport,
- Etre polyvalent,
- Etre réactif,
- Etre titulaire du permis lourd et super lourd,
- Posséder le Caces chariot élévateur
- Avoir une formation de base et de l'expérience en mécanique.
- Le permis transport en commun serait un plus

Conditions d'emploi

- Emploi à plein temps
- Cycles de travail intégrant les nuits, le week-end et les jours fériés
- Régime indemnitaire.

Poste à pourvoir *immédiatement*
Contrat à durée déterminée de six mois